

## Règlement concernant les réservations des terrains

**Seuls nos membres en ordre de cotisation peuvent accéder à nos terrains.**

Pour devenir membre, rendez-vous sur [www.tcultay.be](http://www.tcultay.be) > Le Club > Cotisations et Inscriptions

### 1. RESERVATIONS INDIVIDUELLES

Les réservations de membre ont une durée d'une heure et sur un seul terrain à la fois. Pour effectuer une réservation, il faut spécifier un membre comme partenaire (avec son accord préalable) ou avec un invité (voir *Les conditions des invitations*). Les réservations de terrains se font au maximum une semaine à l'avance.

Seules des réservations pour cours collectifs, individuels, entraînement d'équipes (voir *Les conditions des entraînements par équipe*) peuvent être programmées sur plusieurs terrains et plus d'une semaine à l'avance. Les capitaines d'interclubs sont au courant de la procédure à suivre pour effectuer la demande.

La réservation s'effectue à partir de notre site internet [www.tcultay.be](http://www.tcultay.be) :

1. En bas de la page d'accueil, cliquez sur le bouton [BalleJaune Réserve](#),
2. Introduisez votre identifiant et votre mot de passe
3. Réservez votre terrain

Vous pouvez effectuer cette réservation durant une semaine et au plus tard 10 minutes avant le début de l'heure. **N'oubliez pas en cas de problème ou de pluie, de bien annuler votre réservation** (dans le souci d'offrir la possibilité à nos autres membres d'occuper le terrain). **Cette annulation doit se faire le plus tôt possible et au maximum 1h avant l'heure réservée.**

**Attention** : des sanctions peuvent être prise pour les membres qui n'occupent pas les terrains qu'ils ont réservés.

Attention que le système de réservation en ligne va permettre également d'ajuster les heures de fermeture du Club House : l'heure de fermeture pourra être ajustée en fonctions des réservations arrêtées sur le site la veille à minuit.

## 2. Conditions de réservation automatique de terrains d'entraînements par équipe interclubs adultes 2022

Il est possible pour les capitaines d'interclubs de demander une réservation automatique de terrains, à condition :

1° de réserver au maximum 2 terrains/équipe durant 1h ou maximum 1h30.

Horaires possibles : de 18h00 à 19h00, de 19h00 à 20h30 ou de 20h30 à 22h00 les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

2° de réserver les terrains uniquement durant la période de compétition, càd

- pour les Dames/Messieurs/Messieurs 60 : du 18 avril au 20 mai
- pour les Dames 25/35/JV/Messieurs 55 et 65 : du 23 mai au 24 juin (voire plus tard en fonction du passage en interséries)

A SAVOIR : afin de permettre à tous les membres de profiter des terrains et des cours, nous ne pourrions accepter la réservation d'équipe que sur 3 voire 4 terrains (quand il n'y a pas cours) maximum à la fois.

**ATTENTION** : au cas où un entraînement d'équipe est annulé, il y a lieu de prévenir au moins 24h à l'avance afin de pouvoir remettre le/les terrains à disposition des membres.

Si nous devons nous apercevoir que des terrains réservés sont restés non utilisés (et malheureusement cela arrive chaque année !!!), nous nous réservons le droit de retirer IMMEDIATEMENT le privilège des réservations automatiques à cette équipe.

Merci de respecter scrupuleusement cette règle « de bien vivre » dans l'intérêt de tous les membres.

Pour vos réservations automatiques (et annulations) de terrains d'entraînements par équipe interclubs adultes 2022, vous pouvez contacter soit **Sandrine Vandermaesen** (0478 306 788), soit **Manu Ghidini** (0479 551 229).

### 3. Les conditions des invitations

Durant toute la saison, hormis pendant les tournois, le club propose la formule des « Vendredis Open », durant lesquels 3 terrains sont réservés pour les jeunes de 17 à 18h30 et de 18h30 à 20h30 pour les adultes. En double ou en simple suivant le nombre de participants, c'est le moment idéal pour faire découvrir votre club à vos amis et ceci de manière gratuite.

Il est toutefois possible pour chaque membre de profiter de 5 invitations payantes destinées à des non-membres durant la saison à condition :

De réserver son terrain sur BalleJaune et de régler la somme de 7€ de participation sur le compte bancaire du TC Tultay : BE78 2400 1955 3786 avant de monter sur le terrain